

Pour diffusion immédiate

Vitalité culturelle

Plus de 425 000 \$ pour soutenir le développement et la diversité des pratiques artistiques amateurs et du loisir culturel

MONTRÉAL, le 28 mai 2021 – Le Comité exécutif a approuvé l’octroi d’un soutien financier pour un montant total de 428 527 \$ à 32 projets en pratique artistique amateur dans le cadre du programme La pratique artistique amateur : vers une citoyenneté culturelle dans les quartiers qui s’inscrit dans l’Entente sur le développement culturel de Montréal conclue entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec.

Ce programme favorise le renouvellement de l’offre municipale en loisir culturel et pratique artistique amateur tout en permettant l’inclusion de la population montréalaise de tous les arrondissements. Ainsi, les soutiens octroyés permettent à des organismes communautaires, de loisirs ou en intervention sociale ainsi qu’à des arrondissements de réaliser des projets en partenariat avec des organismes culturels ou des ressources professionnelles en culture. De plus, 11 nouveaux organismes seront soutenus cette année.

Aussi, des citoyennes et des citoyens de partout à Montréal pourront en bénéficier et notamment des populations éloignées de l’offre culturelle montréalaise traditionnelle, qu’elles soient des personnes vulnérables ou marginalisées ou encore issues de la diversité. Les projets soutenus consistent en des ateliers d’expérimentation et de création qui font appel au talent de citoyennes et citoyens. D’autres projets répondent aussi à des besoins de groupes spécifiques comme les jeunes, les adolescents, les personnes âgées ou les familles.

Les organismes développent des projets qui misent sur l’échange et le partage des savoirs, ce qui favorise la compréhension de l’autre, le respect et le dialogue, trois éléments pour une réelle cohésion sociale.

« Favoriser la pratique artistique amateur dans nos communautés témoigne d’une vision progressiste de la démocratisation de la culture. Les projets novateurs qui ont eu la faveur du jury apportent un vent de fraîcheur. Ils sont orientés sur l’ouverture aux autres, le désir de créer et la joie de participer à des initiatives personnelles valorisantes. Je suis très heureuse que ces réalisations soient rendues possibles par les programmes financés dans le cadre de l’entente de développement culturel conclue entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal. Pour les Montréalaises et les Montréalais, ces projets seront autant d’occasions de fréquenter des espaces de liberté et d’entraide, ainsi que de vivre

la pratique de l'art dans la convivialité », a expliqué la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy.

« Je suis très fière que la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec conjuguent leurs efforts pour permettre à la population montréalaise de s'approprier la culture et pour contrer l'exclusion culturelle sur tout le territoire de la métropole en soutenant des projets de grande qualité, novateurs, inclusifs et accessibles. En bonifiant l'offre culturelle de proximité, ce programme constitue un élément clé du développement culturel local tout en favorisant la mixité, l'engagement des citoyens dans leur milieu et en rehaussant la qualité de vie dans les quartiers », a déclaré la mairesse, Valérie Plante.

-30-

Source :

Marikym Gaudreault
Attachée de presse du comité exécutif
Cabinet de la mairesse et du comité exécutif
438 925-0884

Renseignements :

Relations médias
Ville de Montréal
relationsmedias@montreal.ca